

Cher Maître,

Comme convenu à l'issue de la réunion en vos locaux en date du 24 juillet 2012 en présence de mes trois fils, vous nous avez adressé un nouveau projet donation-partage dont je comprends que le montant total des frais et droits de donation que j'aurais à régler s'élèvent à 178.558,54 €.

Divers raisons, sur lesquelles je ne souhaite m'étendre, ont ralenti la finalisation de cette donation-partage que nous étudions depuis de nombreuses années.

A ce jour, il n'est pas envisageable que je puisse assumer ce financement de 178.558,54 € compte-tenu des récessions des marchés boursiers et de la structure de mes actifs.

Toutefois ce montant actualisé, conformément à la nouvelle législation, ne saurait remettre en cause ma volonté d'aboutir rapidement dans ce projet ; c'est pourquoi je vous prie de bien vouloir trouver annexer à la présente deux propositions à exposer à mes fils et vous demande de me tenir informé de leur réponse.

La réponse à ces deux propositions devront nous permettre de faire une synthèse lors de la réunion finale prévue le 07 novembre à 16h en vos locaux en **votre présence** et celle de mes enfants.

A l'issue de cette réunion, soit une des deux propositions est retenue soit je serais amenée à devoir constater l'échec de cette donation-partage et prendrais d'éventuelles dispositions testamentaires.

Soyez assurée, Cher Maître, de ma considération distinguée.

-----ANNEXE-----

Proposition n° 1 :

Sur la base de votre projet en date du 03/08/12 :

- chaque enfant assure le financement des droits à payer soit 49.303,00 €
- le montant des frais étant à ma charge soit 30.649,54 €

Proposition n° 2 :

- Licitacion de la propriété du 119 rue du Général de Ségur 77810 THOMERY
*j'exclus le 119 du projet et les enfants signent entre votre étude l'achat/vente du 119 les frais
devenant à la charge de l'acheteur.*
- Lot A B C : mis en vente directe sur le marché immobilier (agence, office
notariale, etc)
- Lot D attribué à Monsieur Didier THOMAS dans les conditions d'équité de biens
que vous saurez établir.

PROJET